



L'Eglise du village est l'ancienne chapelle du château qui se situait lui même sur l'emplacement dénommé « château vieux » et qui aujourd'hui est devenu le nom d'une rue du quartier.

Le clocher triangulaire est fait de brique rose comme tous ceux du lauragais. Les maisons anciennes sont bâties en pierre du pays et couvertes de tuiles romaines. On ne trouve à Lauraguel ni toits de chaume ni ardoises.

Lauraguel fait partie des villages circulaires du Razès, c'est à dire bâtis selon un cercle dont la superficie sert aux constructions et la périphérie à la protection. La périphérie est appelée le chemin de ronde et l'intérieur du cercle le fort. Le fort était à l'époque médiévale entouré de fossés et d'un mur d'enceinte. Deux portes d'accès, fermées par un pont-levis, se situaient l'une à la Blagueuse, l'autre rue de la Malepère près du foyer municipal actuel.

Ces fossés autrefois noyés sont aujourd'hui asséchés ; une partie de leur emplacement a été comblée (comblement terminé en 1940) et transformée en sol, rue voire jardin ; aujourd'hui le chemin de ronde est tracé sur leur ancien emplacement.



Il existe un site classé à Lauraguel: il s'agit de la croix en grès, qui date du XVIème siècle, qui se trouve aujourd'hui dans le cimetière (au passage entre l'ancien et le nouvel emplacement). Cette croix a été classée par arrêté du ministre de la culture en date du 16 juillet 1948 à l'initiative d'Urbain GIBERT, longtemps instituteur du village. Son emplacement d'origine n'est pas connu, la croix ayant été déterrée lors de travaux et placée alors dans le cimetière.

Elle représente une main droite ouverte (paume face à nous) ; symboliquement la main droite de Dieu est la main bénissante, emblème de l'autorité sacerdotale.

Il faut enfin savoir que du fait de ce classement, une servitude avait été créée ; il s'agissait d'un périmètre de protection d'un rayon de 500 mètres (à vol d'oiseau) qui s'imposait à toute construction, démolition, modification ou transformation d'immeuble. Depuis l'instauration du PLU (le 24 juillet 2011) cette servitude a disparu, la croix étant un objet (et non un monument) classé.

Il faut ajouter que la cloche restante de l'Eglise du village date également du XVIème siècle et a

été classée par les Beaux Arts le 30 septembre 1911.

